

LA LETTRE

de la Communauté de Communes de

CHAUTAGNE



Edito

Le passage de notre intercommunalité en CETU (Contribution Economique Territoriale Unique) a été une bonne décision. En effet, nous percevons aujourd'hui une dotation bonifiée de l'Etat, c'est-à-dire des moyens supplémentaires qui nous assurent de nouvelles capacités d'investissement.

De plus, la réforme de la Taxe Professionnelle menée par l'Etat et son nouveau mode de calcul est également favorable pour la Communauté de Communes de Chautagne car elle engendre des ressources nouvelles qui nous permettent d'avancer sur les quatre axes de développement que nous avons définis en 2010.

Nous réalisons actuellement de gros efforts afin d'accompagner le développement économique de notre territoire avec la création de zones artisanales, la construction de locaux industriels.

Le label « Vignoble & Découvertes » que nous venons d'obtenir avec nos amis et voisins de Yenne et d'Aix les Bains permettra à la fois une meilleure promotion de nos produits locaux et une augmentation de la fréquentation touristique.

Des panneaux d'information lumineux sont progressivement mis en place sur le canton pour diffuser les informations municipales mais aussi vous tenir informés des initiatives des associations culturelles et sportives locales.

La Communauté de Communes vient de prendre deux initiatives nouvelles pour soulager les communes : il s'agit de la mise en place d'un Schéma Directeur d'Eau Potable couvrant tout le canton et d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Pour répondre aux besoins des habitants, la déchetterie de Praz - devenue trop petite - est en cours d'agrandissement.

Deux mots enfin sur l'axe social qui n'a pas été oublié non plus cette année : pour apporter plus de services à la population nous avons lancé la construction d'une Maison des Associations à Chindrieux, repris les locaux de « la boîte aux arts » à Ruffieux et mis en place une nouvelle politique culturelle en Chautagne. Saluons au passage le comité de pilotage qui vient d'être créé à cet effet et qui aura pour tâche d'organiser concrètement cette politique culturelle.

Je tiens à remercier tous ceux qui par leur disponibilité, par leur engagement permettent d'atteindre tous ces objectifs en contribuant à ce travail collectif au quotidien. Bonne lecture.

Serge SIMONDIN
Président

Sommaire

Edito	p.1
Tourisme	p.3
Culture	p.4
Scolaire	p.4
Environnement	p.5
Travaux	p.7
Infos pratiques	p.8



Le 7 juillet dernier, la Communauté de Communes de Chautagne (CCCh) a tenu son assemblée générale. C'est l'occasion pour la CCCh de présenter à l'ensemble des élus du canton les actions réalisées durant l'année écoulée et les projets en cours ou à venir.

La politique sociale était mise en avant cette année avec une présentation de Brigitte COCHET, directrice du CIAS.

...ce qu'il faut retenir :

Plus de moyens pour plus de services à la population

Suite au changement de fiscalité de la CCCh en 2010 et suite à la réforme de la Taxe Professionnelle, les ressources de l'intercommunalité ont augmenté et deviennent pérennes. La Dotation de Fonctionnement versée par l'Etat est passée en 2 ans de 88 000 € à 172 000 €. Cette hausse de moyens associée à une mutualisation plus importante permet à la Communauté de Communes de renforcer sa politique en matière de services à la population.

Les actions marquantes de 2011

L'année 2011 a été riche en réalisations dans plusieurs domaines d'activités :

- Au niveau économique : construction d'un bâtiment de logistique loué à la société Jotul Atra sur le parc d'activités de Motz-Serrières ; création de la zone artisanale des Echenaux à Saint-Pierre-de-Curtille ; projet de création d'une zone artisanale et de services à Chindrieux.
- En matière d'environnement : travaux d'agrandissement de la déchetterie (qui auront lieu cet hiver) ; mise en place du service public d'assainissement non collectif (SPANC).
- Au niveau social : création d'un centre de loisirs cantonal (basé à Serrières-en-Chautagne et géré par l'ALCC) ; création d'une maison des associations.
- En matière culturelle : une année culturelle rythmée par des événements jazz ; mise en place d'un comité de pilotage culture au sein de la CCCh.

Zoom sur la politique sociale

La compétence sociale de la CCCh est très importante et concerne toutes les générations :

- La structure multi-accueil « Les Lutins » qui accueille les tous petits fête ses 2 ans d'existence et donne entière satisfaction aux parents ;
- Le centre de loisirs cantonal est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires pour les 3 -12 ans, il entame sa deuxième année de fonctionnement ;
- Le domicile collectif « Les Fontanettes », qui affiche complet, est dans l'attente d'un agrandissement.

A toutes ces actions s'ajoute la mise en œuvre d'une politique jeunesse pour les 3 – 25 ans et d'une politique culturelle.

La politique sociale est un poste de dépenses important pour la CCCh. Le budget, toutes actions sociales et culturelles confondues, représente en 2011 plus de 680 000€ soit 14% du budget global de l'intercommunalité.



Label Vignobles et Découvertes

Nous avons inscrit l'œnotourisme dans le plan de développement touristique élaboré en 2009.

La Communauté de Communes de Chautagne a déposé un dossier de candidature au label Vignobles & Découvertes pour le compte des territoires de Chautagne, de Yenne et d'Aix-les-Bains au printemps dernier.

Les ministres de l'Agriculture et du Tourisme ont rendu leur décision en juillet. Notre dossier pour la destination œnotouristique « Savoie, Lac du Bourget » fait partie des neuf destinations retenues. Une sélection de 11 caves touristiques partenaires, 16 hébergements, 8 restaurants offrant une cuisine typique agrémentée d'accord mets et vins et 6 prestataires d'activités ont été labellisés au cœur d'un vignoble de près de 450ha.

C'est un atout supplémentaire que nous allons pouvoir exploiter afin d'attirer une nouvelle clientèle sur notre territoire.

Sophie Cassaro, chargée de mission tourisme à la CCCh, a été désignée pour animer le réseau constitué par les partenaires labellisés.

Des actions vont très rapidement être mises en place : site internet, rencontres entre les partenaires, promotion de la destination.



Les sentiers pédestres et VTT

L'intercommunalité gère près de 140km de sentiers et chemins pédestres ou VTT. Une partie d'entre eux, notamment sur le sud du canton, a vu sa signalétique se renouveler ces dernières années.

Afin de mettre à niveau l'ensemble des parcours (usure et respect de la charte du Conseil Général), la CCCh va renouveler sur 3 ans le reste de la signalétique : poteaux directionnels, balises de jalonnement et panneaux de départ. Ce projet représente 100 000 € d'investissement pour notre territoire largement soutenu par le Conseil Général à hauteur de 80%.



Balade gourmande
du 24 juillet 2011

Bilan de l'année du jazz en Chautagne

L'année du jazz en Chautagne se termine sur un bilan très positif. Les différents événements ponctuant l'année ont été plébiscités par le public (plus de 100 personnes aux apéritifs jazzy et 480 spectateurs au concert du big band de jazz du mois de mai).

Ce projet culturel a nécessité un fort investissement humain et financier de la part de la CCCh. Le budget alloué était de 16 640€. Les subventions accordées par le Conseil Général de Savoie (4 992€) et par la région Rhône-Alpes (2 080€) ainsi que les recettes

des concerts (2 380€) ont permis de financer une partie du projet. Le reste (7 188€) provient des fonds propres de l'intercommunalité.



Saison culturelle 2011-2012

Le comité de pilotage culture, créé en début d'année, travaille suivant une feuille de route élaborée par la CCCh. La thématique principale de la saison culturelle 2011-2012 sera « La Voix ». Des actions auprès des scolaires sont prévues au printemps prochain et plusieurs manifestations seront mises en place sur ce thème avec l'ensemble des acteurs culturels du territoire.

Le programme janvier-juillet 2012 sera disponible en début d'année prochaine.



SCOLAIRE

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire 2011 a été de nouveau marquée par une augmentation des effectifs sur le réseau de transport scolaire. En effet, Stéphanie Da Silva a distribué 502 cartes de transport contre 483 l'année précédente.

Les effectifs dans les écoles de Chautagne sont quant à eux sensiblement les mêmes que l'année dernière avec 526 enfants de la petite section de maternelle au CM2.

La CCCh continue de proposer des activités périscolaires aux enseignants. Il s'agit d'un temps de découverte culturelle ou sportif (poterie, roller, contes, ...) proposé gratuitement aux enfants après l'école.

Un engagement financier important de l'intercommunalité

La Communauté de Communes de Chautagne attribue chaque année des dotations aux écoles pour travailler dans de bonnes conditions. Les crédits (votés en mars 2011) sont les suivants :

- 9€/ enfant pour les sorties pédagogiques hors nuitées (soit un total de 4 900€).
- 50€/enfant pour les fournitures scolaires et 50€/classe (soit un total de 28 500€).

- 8 000€ pour les entrées piscine et 13 000€ pour le transport.
 - 4 000€ de mobilier et 7 000€ de matériel informatique.
 - 9 000€ pour les activités périscolaires.
- Soit un total non négligeable de 74 400€.

De plus le transport scolaire représente une dépense de 493 000€.



SPANC

Afin de lutter contre les pollutions domestiques, la loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de décembre 2006 impose aux collectivités la réalisation d'un contrôle de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif.

Dans un esprit de mutualisation, et afin de réduire les coûts pour les usagers, la CCCh a pris de cette compétence. Un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a donc été créé récemment, avec deux finalités :

- **Le diagnostic de bon fonctionnement des installations en service**: une visite de l'ensemble des systèmes d'assainissement non collectif sera effectuée, avec pour objectif de fournir aux propriétaires un rapport de visite attestant de la conformité ou non de l'installation ; en cas de non-conformité une liste des démarches à entreprendre sera établie.

- **Le contrôle de conception et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées** : ce service vise les constructions nouvelles situées dans des secteurs non desservis par le réseau d'assainissement communal. Il permettra aux propriétaires de s'assurer de la conformité de l'installation qu'ils envisagent, depuis le dépôt du permis de construire jusqu'au terme des travaux. Un formulaire adapté peut être retiré à la Communauté de Communes ou en mairie.



© hignou - Fotolia.com

Depuis le 1^{er} janvier 2011, ce diagnostic est également une des pièces à joindre à tout dossier de vente immobilière

Grâce à ce service, chaque usager sera en mesure de mettre en œuvre les modifications nécessaires à son système d'assainissement individuel pour préserver son environnement immédiat et prévenir tout risque sanitaire pour lui et son entourage.



Afin de mener à bien ces missions, un nouveau technicien - Charles Noyer - a récemment été recruté par la CCCh. Il prendra progressivement contact avec les usagers concernés. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil pour la réalisation des diagnostics.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif sera entièrement financé par les redevances perçues auprès des usagers de ce service : 60€ pour un diagnostic de bon fonctionnement ; 140€ pour une prestation de contrôle de conception et de réalisation des installations neuves.

■ Trois questions à Charles Noyer – technicien SPANC



Quelle est votre formation et parcours professionnel ?

Je suis diplômé d'un BTS « gestion et maîtrise de l'eau » que j'ai suivi au lycée agricole de Poisy. Puis j'ai travaillé à la station d'épuration de Chambéry avant d'être recruté comme technicien SPANC

par la Communauté de Commune de Chautagne.

Comment se déroule vos contrôles concrètement ?

Tout d'abord je contacte les propriétaires et occupants par courrier en leur proposant un rendez-vous. Une fois ce dernier fixé, je me rends chez eux pour une visite d'environ une heure. Chaque visite se déroule de la façon suivante :

je complète un questionnaire avec l'aide du propriétaire, ce dernier me montre son installation d'assainissement, j'ouvre tous les systèmes pour vérifier leur engorgement, leurs écoulements, les traces d'usure et je sonde la fosse.

Puis je rédige un rapport de visite établissant la conformité ou non de l'installation.

Combien de temps va durer votre mission de recensement ?

Il y a plus de 400 installations à contrôler sur l'ensemble de la Chautagne. J'ai déjà commencé les visites et elles doivent s'étaler sur une année environ. J'en profite pour remercier les usagers déjà contrôlés pour leur accueil.

Le contrôle des installations existantes n'est cependant pas ma seule mission, je conseille et contrôle les habitants pour des installations neuves.

■ Décharge de Praille

Dans le cadre de sa compétence Déchets, la Communauté de Communes de Chautagne procédera dans les mois prochains à la réhabilitation de l'ancienne décharge de Praille, située dans la zone artisanale de Chanaz.

Les travaux consisteront en l'excavation des déchets en place, avant de les transférer vers les filières de traitement adaptées.

Le site sera ensuite rétrocédé à la commune de Chanaz, qui pourra en disposer.

Cette opération s'inscrit dans une politique plus large de gestion des anciennes décharges du territoire. En effet, 2012 verra le lancement d'une opération de suivi des rejets des 3 plus gros sites recensés sur la Chautagne, que sont Les Râcles à Chindrieux, La Plagne à Ruffieux et Pierre Blanche à Serrières-en-Chautagne.

L'objectif sera ici d'identifier, par des analyses, l'impact réel de ces décharges sur la qualité des eaux environnantes. Les résultats de cette opération permettront de déterminer la nécessité d'engager des travaux de réhabilitation.

LES TRAVAUX EN COURS

■ L'agrandissement de la déchetterie est en cours

Les travaux de réaménagement de la déchetterie de Chautagne ont débuté début octobre. La fin des travaux est prévue pour le mois d'avril 2012.

Ils permettront d'améliorer la fonctionnalité et la sécurité du site avec notamment la création d'une nouvelle voie d'accès et de nouveaux quais de déchargement, la mise en place de murs empêchant toute chute au niveau des bennes et la construction d'une cuve de rétention sous les emplacements dédiés à la collecte de déchets dangereux.

Pendant cette période de travaux, la déchetterie continuera d'ouvrir ses portes aux Chautagnards et le site ne fermera que sur de courtes périodes et si cela est indispensable.

Toutefois, le fonctionnement de la déchetterie sera nécessairement quelque peu perturbé par la présence des entreprises. Nous vous prions donc de limiter vos apports en déchetterie pendant cette période et de respecter scrupuleusement les consignes du gardien.

■ La maison des associations

La maison des associations sera implantée à côté du plateau sportif de Chindrieux. Les travaux doivent commencer en janvier 2012 pour une ouverture à la rentrée 2012. Cet espace de 318 m² sera ouvert aux associations cantonales et comprend :

- Une salle de réunion avec espaces privatif pour les associations
- Des vestiaires pour les associations sportives
- Les locaux de l'ALCC



■ La zone artisanale et de services des Etaies

Il s'agit d'un projet ambitieux et complexe qui offrira une zone d'activités artisanales et de services de grande qualité environnementale à proximité du centre de Chindrieux. La première tranche consiste en la réalisation de 11 lots de 760 à 2 010 m² que la CCCh mettra à disposition des acquéreurs dès avril 2012.

Vous pouvez contacter la Communauté de Communes pour tout renseignements.



■ La CCCh accompagne le développement de la société Jotul

Pari tenu pour la construction d'un bâtiment de logistique de 1600m² dans le parc d'activités de Motz-Serrières. En effet, ce fut une course contre la montre pour livrer au 1er juillet le bâtiment de 1700m² couverts à la société Jotul-Atra, fabricant de poêles à bois et cheminées, qui a immédiatement installé sa structure de logistique. Un grand bravo à tous les intervenants.



Infos pratiques

Saint Pierre de Curtille : des lots à vendre sur la zone artisanale des Echenaux

Il reste quelques lots à vendre sur la zone artisanale des Echenaux située à Saint-Pierre-de-Curtille. Les parcelles vont de 605 à 1 292 m² et le prix est de 14€/m². Vous pouvez contacter la Communauté de Communes pour tout renseignement.



Fiche imposition foncière non bâtie

Sur votre feuille d'imposition foncière, une taxe prélevée par la Communauté de Communes de Chautagne apparaît : la taxe additionnelle sur la taxe foncière des propriétés non bâties. Il s'agit d'un transfert d'imposition des départements et des régions vers les intercommunalités, décidé dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle. Cette nouvelle taxe n'augmente pas la pression fiscale.

Permanences architecte consultant

Monsieur Giffon Dominique, architecte consultant, est à votre disposition le 1er jeudi de chaque mois sur RDV dans les locaux de la CCCh. Renseignements au **04.79.54.51.08**



Centre de loisirs

Le centre de loisirs cantonal, situé à Serrières-en-Chautagne, propose tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël) de nombreuses activités pour les enfants de 3 à 12 ans. Un service de minibus est à votre disposition si vous rencontrez des problèmes de transport. N'hésitez pas à demander le programme et des renseignements complémentaires au centre ALCC – **04.79.54.52.54** ou **centrealcc@orange.fr**.

Président de la CCCH

Serge SIMONDIN

Vice-présidents en charge des commissions

Commission Environnement et Développement Durable : Marie-Claire BARBIER

Commission Développement Economique et Communication : Olivier ROGNARD

Commission Affaires Sociales et Scolaires : Jacqueline PERROUD

Délégués communautaires

Marie-Claire BARBIER, Roger BARBIER, Janine BERTHET, Gérard BROTEL, Bruno CAGNON, Jean-François DUFOUR, Rémi FURLAN, Yves HUSSON, Jean LEFEVRE, Jacqueline PERROUD, Gérard RENDU, Olivier ROGNARD, Noëlle SALAÛN, Claude SAVIGNAC, Serge SIMONDIN, Jean THEVENET



horaires d'ouverture au public :
lundi et mercredi de 8h00 à 12h30
mardi et jeudi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Z.A. de Saumont - 73310 Ruffieux
Tél. : 04.79.54.51.08 - Fax : 04.79.54.20.13
E-mail : com.com.chautagne@wanadoo.fr
Site : www.cc-chautagne.fr

n° ISSN : 1968-6706
Directeur de publication : Serge Simondin

